

Rapport Annuel

2024



Algemene Unie van Verpleegkundigen van België vzw.
Union Générale des Infirmier(e)s de Belgique asbl.
Allgemeiner Krankenpflegeverband Belgiens vog.

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique

- AUVB-UGIB-AKVB -

L'Union Générale des infirmiers de Belgique (AUVB-UGIB-AKVB) est une ASBL coupole qui a pour but d'unir les praticiens de l'art infirmier, de représenter et de défendre les intérêts de la profession d'infirmier.

L'organisation vise à promouvoir et à développer davantage les soins infirmiers dans leur ensemble. Elle le fait en gardant à l'esprit les intérêts des praticiens et des patients qui leur sont confiés.

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique (AUVB-UGIB-AKVB) représente 40 associations professionnelles d'infirmiers en 2024 : 5 organisations généralistes et 35 organisations spécialisées, actives dans toutes les régions et communautés de Belgique.

Ensemble, ces associations représentent les intérêts de **220 000 infirmiers** titulaires d'un visa, dont plus **de 145 000 sont actifs** dans notre pays.

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique (AUVB-UGIB-AKVB) a été fondée en 1952 sous le statut d'une association de fait.

Le 15 septembre 2009, cinq associations générales, à savoir l'acn, la FNBV la FNIB, la KPVDB et la NETWERK VERPLEEGKUNDE, ont réussi à lui donner le statut d'organisation sans but lucratif, ce qui en fait une entité juridique.

L'arrêté royal du 26 septembre 2013 prévoit le versement d'une première contribution financière de l'INAMI à l'UGIB dans le but d'unir et de représenter toutes les organisations professionnelles d'infirmiers. En finançant le fonctionnement de l'UGIB, le gouvernement fédéral soutient la participation des infirmiers aux différents organes dans lesquels ils sont appelés à siéger.

L'UGIB s'est ouverte à toutes les associations d'infirmières, y compris les associations d'infirmières spécialisées.

L'UGIB est la voix de la profession infirmière au niveau fédéral et au sein des entités fédérées. Nos priorités sont les suivantes :

La diffusion de l'information, la communication et la consultation, ainsi que la formulation d'avis.
Représentation et mise en réseau, en mettant l'accent sur la collaboration avec d'autres professions, des organisations de la société civile et la communauté au sens large.

Par la consultation et la collaboration, l'UGIB contribue à un avenir solide et durable pour la profession d'infirmière et le secteur des soins de santé dans son ensemble.

Nos membres



3 Missions

<p>Promouvoir et développer les soins infirmiers, les sciences relatives aux soins infirmiers et la qualité des soins infirmiers</p>	<p>Rassembler les associations professionnelles de praticiens de l'art infirmier au sens de la loi belge relative à l'exercice des professions de soins de santé</p>	<p>Représenter et défendre tous les praticiens de l'art infirmier ainsi que l'exercice de cette profession tel que visé au Chapitre 4 – L'exercice de l'art infirmier de la loi coordonnée du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions des soins de santé aussi bien dans leur intérêt professionnel que dans l'intérêt des patients qui leur sont confiés</p>
--	--	---

5 Valeurs :








Engagée




Proactive & visionnaire


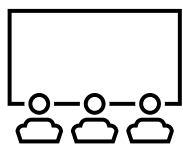


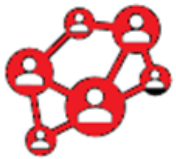


Cohérente

Une référence

Indépendante

<p>AUVB-UGIB-AKVB en quelques chiffres</p>	 <p>40 organisations</p> <p>professionnelles infirmières membres</p>	 <p>1 Organe d'administration composé de 20 administrateurs issus d'organisations professionnelles de généralistes, de soins à domicile et de spécialistes.</p>
	 <p>3 chambres linguistiques francophone germanophone néerlandophone</p>	
	 <p>3 missions</p>	 <p>5 valeurs</p>
	 <p>228251 professionnels autorisés à exercer la profession d'infirmier</p> <p>Et 154010 infirmières professionnellement actives en Belgique</p>	 <p>2 coordinateurs : Un coordinateur néerlandophone et une coordinatrice francophone</p>

	 <p>Des centaines de mandataires et de bénévoles qui représentent l'AUVB-UGIB-AKVB dans les conseils et organes officiels, ainsi qu'au sein de l'Organe d'administration et des trois chambres linguistiques.</p>	 <p>1 Assemblée générale</p>	 <p>13 réunions de l'organe directeur (11 ordinaires et 2 extraordinaires)</p>
--	--	--	---

	 <p>Présentation et diffusion du Mémoire politique 2024 : une campagne de presse réussie</p>	
2024 en quelques chiffres	 <p>1 co-organisation</p>	 <p>6 groupes de travail</p>
	 <p>Participation à diverses réunions, rencontres, consultations, groupes de travail, conseils et comités</p>	 <p>Nombreuses réunions avec des représentants politiques</p>
	 <p>9 collaborations</p>	 <p>17 échanges de lettres</p>
	<p>1 Journée de réflexion sur l'adaptation</p>	

Mémemorandum AUVB-UGIB- AKVB 2024

Un mémorandum politique a été préparé par l'UGIB dans le cadre des élections fédérales. Ce mémorandum a vu le jour grâce à la signature du groupe Bepublic. Le 31 janvier 2024, ce mémorandum, accompagné d'une campagne de presse, a été présenté au public. L'action de presse a fait l'objet d'une grande attention de la part des médias dans les différentes parties du pays. Le mémorandum peut être consulté à l'adresse suivante : [Mémorandum 2024 - UGIB](#)

Dans ce mémorandum, nous expliquons cinq priorités pour les années à venir. Cinq problèmes structurels et leurs solutions possibles.

- Le bon professionnel au bon endroit pour fournir des soins de qualité ;
- Plus de poids dans la politique et sur le terrain ;
- Une formation solide et uniforme avec la promotion de l'apprentissage permanent ;
- Augmenter l'attractivité de la profession ;
- Davantage de temps et d'attention à la déontologie et à l'éthique.

En présentant ces points structurels, nous laissons la parole aux infirmières. Nos soignants ont eux aussi besoin de soins : ils sont confrontés à des problèmes mentaux et physiques en lien avec leur pratique qui touchent leur secteur. Les infirmiers témoignent de leur expérience quotidienne et de ce qu'ils attendent vraiment des décideurs politiques à partir de 2024.

Plus tard dans l'année, le mémorandum et la campagne de presse ont remporté le prix BORA.

Une co-organisation

[Les Rencontres Infirmières 2024](#)

A l'initiative du Ministre de la Santé et en collaboration avec l'Union Générale des

Infirmiers de Belgique (UGIB), le SPF Santé publique et l'UGIB ont co-organisé la traditionnelle Rencontres Infirmières le 27 novembre 2024 dans les locaux du SPF Santé publique.

Thème du jour : "*Intelligence artificielle et télémédecine dans la pratique infirmière*".

Vous pouvez trouver les présentations et les vidéos de la journée ici : [Nursing Meeting Point 2024 | SPF Santé publique](#)

Six groupes de travail

D'ici à 2024, l'UGIB aura poursuivi et/ou achevé les groupes de travail suivants :

- Groupe de travail sur le mémorandum de l'UGIB
- Agenda pour l'avenir des soins de santé
- Groupe de travail de l'IFIC
- Groupe de travail sur les profils professionnels des coordinateurs
- Un groupe de travail permanent sur l'éthique et la déontologie
- Un groupe de travail permanent sur l'EBP

Neuf collaborations

[Centre d'expertise flamand pour la prévention des chutes \(EVV\)](#)

Depuis 2022, l'UGIB est en partenariat avec EVV. Les missions se situent dans quatre domaines autour du thème de la prévention des chutes chez les personnes âgées vivant à domicile et chez les personnes âgées séjournant dans des centres de soins résidentiels :

1. Offrir de l'information, de la documentation et des conseils
2. Développer des méthodologies et du matériel qui, en termes d'efficacité, sont fondés sur la science
3. Diffusion des méthodologies
4. Soutenir la mise en œuvre de méthodologies et de matériels, y compris la promotion de l'expertise.

Plus d'informations : [Centre d'expertise Prévention des chutes et des fractures Flandre](#)

Wepe

Le WEPE est un groupe de travail composé de personnes issues des secteurs de la santé et de l'éducation à la santé. Il vise à donner des impulsions pour encourager une attitude éthique dans les soins. Depuis 2024, Wepe est un groupe de travail du NETWORK VERPLEEGKUNDE vzw, une association professionnelle infirmière. Ce groupe de travail, n'est pas seulement ouvert aux infirmiers, mais à tous ceux qui souhaitent contribuer à l'éthique dans les soins de santé. Il défend également le pluralisme actif. L'UGIB (coordinateur) a été invité à participer en tant qu'agent de liaison et expert.

Plus d'informations : [WEPE - Un site sur l'éthique des soins et la délibération morale](#)

HealthNest 2.0

HealthNest est une coalition de professionnels et d'organisations de soins de santé qui s'engagent à améliorer la maîtrise de la santé en Belgique. Son objectif est d'aider les acteurs clés et les parties prenantes à mettre en commun leurs expériences en matière de littératie en santé et à identifier les approches les plus susceptibles d'améliorer la situation dans la pratique.

En 2024, HealthNest a mis en place un groupe de travail aux côtés de son conseil

d'administration. Le rôle de ce groupe de travail était de faire la lumière sur la question complexe de la littératie en santé, qui se situe à l'intersection de la santé et de la communication. Grâce à la pensée systémique, HealthNest vise à garantir que les projets qu'elle soutient sont menés à bien et ont un impact mesurable sur la littératie en matière de santé. Ce faisant, il vise également à accélérer la sensibilisation à ce sujet. Le projet se poursuivra en 2024. Voir : ([HealthNest](#)) | [2021-2022](#)

Comité de rédaction Ebpracticenet

Ebpracticenet est la plateforme de référence avec une base de données électronique regroupant tous les guides de pratique clinique et autres supports d'information basés sur des preuves pour les prestataires de soins de santé belges. Vous trouverez sur la plateforme en ligne tous les guides de pratique clinique, les recommandations, les revues critiques d'articles, les brochures destinées aux patients, les outils de mesure et les outils audiovisuels fondés sur des données probantes spécifiques à votre profession. La pratique fondée sur les preuves repose sur un trépied de preuves scientifiques, d'expérience et de savoir-faire des prestataires de soins de santé, ainsi que sur les souhaits et les préférences des patients.

L'UGIB dispose de deux mandats au sein du comité éditorial d'Ebpracticenet.

L'agenda pour l'avenir des soins de santé

Le ministre des Affaires sociales et de la Santé publique (Monsieur Vandembroucke) a mis en place des ateliers de travail sur l'« Agenda pour l'avenir des soins de santé ». Le but est d'arriver à une série de mesures concrètes susceptibles d'améliorer la qualité des différentes professions de soins au niveau fédéral à court et moyen termes.

L'UGIB est partie prenante dans ces ateliers.

En 2024, l'UGIB a participé de manière active aux discussions et à l'élaboration des documents en apportant l'expertise de ses membres grâce à des concertations internes continues et structurelles. Elle poursuivra son travail en 2024.

Consortium « Maisons de repos en région bruxelloise »

Un consortium a été créé dans le cadre d'un processus d'accompagnement au changement des MR-MRS de la Région Bruxelles-Capitale. Ce processus est coordonné par la Fondation Roi Baudouin et soutenu par Iriscare.

La Fondation souhaite développer un projet d'envergure pour les maisons de repos (et de soins) en Région bruxelloise en travaillant sur deux axes :

- d'une part, la mobilisation, l'implication, le développement de partenariats avec des parties prenantes du secteur des MR/MRS et d'autres secteurs pouvant contribuer au processus de changement ;
- d'autre part, la mise en place d'un dispositif de soutien aux maisons de repos : accompagnement, formations, renforcement réseau...

L'objectif est de co-construire la vision globale et le narratif mobilisateur du projet, d'identifier les besoins, priorités, ressources, et de développer d'éventuels partenariats.

Pour que cette démarche, qui vise un réel changement culturel, porte ses fruits, elle doit être portée par les acteurs concernés, que ce soit par les MR/MRS, les personnes qui y habitent, ou encore celles qui y travaillent. C'est dans ce contexte que l'UGIB a pris part au consortium en 2024 et continuera à y prendre part en 2025.

Comité d'accompagnement New Deal (INAMI)

Un nouveau modèle de financement et d'organisation pour les cabinets de médecins généralistes (New Deal) entrera en vigueur le 1er avril 2024. Un projet pilote sera mis sur pied par l'INAMI.

L'UGIB a été invitée avec d'autres parties prenantes à participer au comité d'accompagnement chargé du suivi de l'exécution de la convention (cf. article 8 de la convention). Depuis décembre 2023, l'UGIB a pris part au comité et poursuivra ce travail en 2025.

Plus d'informations sur le site web de l'INAMI :

<https://www.inami.fgov.be/fr/professionnels/professionnels-de-la-sante/medecins/new-deal-pour-financer-les-cabinets-de-medecine-generale>

L'agressivité dans les soins de santé

Depuis plusieurs années, des infirmières attirent l'attention du public sur la question de la politique d'agression et de l'approche infirmière en la matière. A cet effet, un groupe de travail a été constitué auquel participe également une délégation de l'UGIB. Depuis la fin du mois d'août 2024, une vague d'activités a vu le jour, selon laquelle un certain nombre d'organisations seraient intéressées par la création d'un centre de soutien "soignants en détresse" (sur le modèle de "médecin en détresse"). L'objectif serait d'appeler les politiques à soutenir davantage les aidants face aux agressions, de créer un registre des agressions et de mettre en place une recherche scientifique sur les agressions chez les aidants. A cet effet, une proposition de mémorandum a été rédigée par le groupe de travail de la commission agression afin de travailler à une politique d'agression à l'égard des prestataires de soins de santé. L'UGIB soutient cette idée.

Réforme de la profession d'infirmier - raisons pour lesquelles les infirmières font appel à la Cour constitutionnelle.

L'UGIB a décidé fin 2023 d'introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle contre la loi du 28 juin 2023 modifiant la loi relative à l'exercice des professions de santé, coordonnée le 10 mai 2015 (WUG) afin d'encourager le gouvernement à fournir le cadre de sécurité nécessaire à la qualité des soins infirmiers. Ce recours a été introduit en janvier 2024. Le financement de cet appel n'a pas été assuré par des subventions de l'INAMI mais par les cotisations des membres de l'UGIB.

Nous espérons que le gouvernement fera appel aux organes consultatifs officiels et suivra effectivement ce conseil pour résoudre cette situation.

Nous espérons que ces signaux d'alerte seront pris en compte pour assurer un avenir attrayant et sûr à la profession et à la qualité des soins aux patients.

Consultez le document ici : <https://auvb-ugib-akvb.be/hervorming-van-het-verpleegkundig-beroep-redenen-waarom-de-verpleegkundigen-een-beroep-instellen-bij-het-grondwettelijk-hof/>

Plus tard, en 2024, il a été décidé que le recours déposé par certains membres de l'UGIB contre le Conseil d'État serait également financé par les cotisations des membres.

Une journée de Mise au Vert

Le mardi 23 avril 2024, l'UGIB a organisé une "journée de Mise au Vert" axée sur le fonctionnement interne de l'UGIB.

L'objectif de la journée était de savoir comment renforcer l'impact de l'UGIB sur la qualité des soins infirmiers et améliorer son fonctionnement.

Les trois grands objectifs de la journée étaient les suivants

- renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté ;
- adopter la même position face à des défis communs ;
- Trouver des moyens de mieux travailler ensemble.

21 délégués de diverses organisations professionnelles membres ont participé à cette journée de mise au vert. Cette journée était animée par deux facilitateurs.

Cinq thèmes ont été abordés : Groupes de travail (légitimité/résultat, ...) ; communication interne, fonctionnement interne, valeurs et communication externe.

Des suggestions d'action ont émergé des réflexions sur chacun de ces thèmes. Sur la base de ces propositions, certains ajustements ont été apportés.

À l'issue de la journée de mise au vert, les animateurs ont fait part de leurs sentiments : tout au long de la journée, il est apparu que certaines questions devaient être approfondies et que le fonctionnement de l'UGIB tel qu'il est décrit n'était que la partie émergée de l'iceberg. Les participants ont souligné qu'ils aimeraient qu'une suite soit donnée à cette journée (ils ont notamment évoqué d'autres journées de mise au vert).

Réunions et consultations politiques

En 2024, la majorité des réunions se sont déroulé par vidéoconférence.

En 2024, l'UGIB a organisé des rencontres avec

- différents cabinets ministériels tels que le cabinet du ministre Vandembroucke, le cabinet du ministre Glatigny, le cabinet du ministre Crevits,

le cabinet du ministre Weyts, le cabinet du ministre Maron, et divers parlementaires ;

- Suite aux élections de juin 2024 et à la formation des gouvernements de la Région wallonne et de la Communauté française, une réunion a été organisée avec le cabinet du ministre wallon de la Santé - M. Coppieters et du Vice-Président et Ministre de l'Economie, de l'Emploi, de la Formation et de l'Industrie M. Pierre-Yves Jeholet

- divers partis politiques : PS, MR, Ecolo-Groen, les Engagés, Défi, ... ;
- divers représentants des employeurs : Gibbis, Zorgnet-Icuro ; ...
- Divers groupes de travail : Groupe sur la capacité de pointe des hôpitaux (HTSC) ;
- Healthnest 2.0, comité de rédaction EBP, consultation JBI.

Mandats AUVB-UGIB-AKVB en 2024

L'AUVB-UGIB-AKVB représente la profession infirmière dans différents organes d'avis officiels, des conseils, des commissions et des organisations politiques et scientifiques que ce soit au niveau européen, fédéral ou régional.

Les mandats sont attribués aux membres des associations membres de l'AUVB-UGIB-AKVB en fonction de leur expertise dans les domaines dans lesquels ils postulent. Les mandats sont effectués bénévolement. Les mandataires s'engagent, souvent pour plusieurs années, à représenter la vision de l'AUVB-UGIB-AKVB dans les différents organes dans lesquels ils sont mandatés.

Les différents mandats de l'AUVB-UGIB-AKVB sont :

Au niveau européen

- European Federation of Nurses Associations (EFN)
La European Federation of Nurses Associations, ancien Comité permanent des infirmières de l'Union européenne (PCN), a été créée en 1971 pour représenter la profession infirmière et ses intérêts auprès des institutions européennes, sur la base des directives sur l'éducation et la libre circulation en cours de rédaction par la Commission européenne. Représentant plus d'un million d'infirmier.e.s de plus de 34 associations nationales d'infirmier.e.s au niveau européen, l'EFN est la voix indépendante de la profession infirmière.

L'AUVB-UGIB-AKVB est membre de l'EFN depuis octobre 2016, où elle représente plus de 32 000 infirmiers actifs dans notre pays auprès des instances européennes.

Les représentants officiels de l'AUVB-UGIB-AKVB auprès de l'EFN sont Madame Deniz Avcioglu (membre effectif) et Monsieur Wouter Decat (membre suppléant).

Au niveau fédéral

- Task Force Modèle de fonctions des soins infirmiers du futur
- Conseil de rédaction Ebpracticenet
- Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI)
- Conseil fédéral des établissements hospitaliers (CFEH)
- Commission technique de l'art infirmier (CTAI). Les missions de la CTAI ont été transférées au Conseil fédéral de l'art infirmier en mai 2024. Un nouveau groupe de travail appelé groupe de travail 141 a vu le jour pour soutenir le CFAI dans ses réflexions techniques.
- Conseil fédéral de l'art infirmier (CFAI)
- Commission Droits du patient
- Commission de planification – offre médicale – section infirmière
- Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE)
 - Conseil d'administration du KCE
- Mdeon (Plateforme déontologique santé)
- Suivi des réunions du HTSC group

Au niveau régional

Les mandats sont les suivants :

- Projet SSMG : Rampe-âge 2.3 ;
- Projet SSMG : Infirmier douleur ;
- Be.Hive ;

- Table ronde « aidant-proche » maison des parlementaires ;
- Commissions d'agrément ;
- Commission fédérale de contrôle ;
- Conseil d'Administration du SISD-WAPI ;
- Vlaams Agentschap voor Samenwerking rond Gegevensdeling tussen de Actoren in de Zorg (VASGAZ) partage de données entre acteurs des soins(VASGAZ) ;
- Service de santé mentale VIP² – première ligne ;
- VIKZ (Vlaams Instituut voor KwaliteitsZorg) ;
- Plateforme collaborative des soins de santé de première ligne ;
- VOPZ (Vlaams Overlegplatform Promotie Zorgberoepen) ;
- Plateforme « Wetenschap en Praktijk » (arrêtée le 23 novembre 2023) ;
- Comité consultatif du bachelier en soins infirmiers, créé en 2018 à la suite du livre blanc sur les contrats de stage. Ce comité a été créé pour consulter de manière structurelle les étudiants, l'enseignement, le monde du travail et les organisations professionnelles afin d'élaborer ensemble les modalités de stage au cours de la quatrième phase de formation.
- Groupe de réflexion sur la migration économique, créé en 2022 et composé de délégations des gouvernements, des partenaires professionnels, du VDAB, des partenaires sociaux et des établissements d'enseignement. L'objectif de ce groupe de réflexion est d'élaborer un cadre de référence pour toutes les parties prenantes impliquées dans la migration économique et de formuler des recommandations ; Conseil pour la promotion de la santé (Beirat für Gesundheitsförderung) ;
- Conseil consultatif des hôpitaux (Krankenhausbeirat) ;
- Conseil consultatif pour les infrastructures pour personnes âgées et l'aide à domicile (Beirat für Aufnahmestrukturen für Senioren und für die häusliche Hilfe) ;
- Plateforme des soins palliatifs (Palliativpflegeverband) ;
- Fédération wallonne des soins palliatifs ;
- Comité consultatif de bioéthique de Belgique ;
- Différents groupes de travail.

Assemblée générale

(AG) 2024

L'assemblée générale se compose de tous les membres de l'AUVB-UGIB-AKVB. Elle se réunit au moins une fois par an. En 2024, l'Assemblée générale s'est réunie le 23 avril (comptes annuels 2023, budget 2024, décharge aux administrateurs, membres)

40 associations professionnelles infirmières ont constitué l'Assemblée générale en avril 2024 :

ABIHH, acn, AFISCEP.be, AFISO, AFIU, AISPN, APFISCO, ASTER, BEFOHN, BELSECT, BHS, BERS, BVNV-ABIN, BVRV, BVVDV, BVVS, COMPAS, ENDOFIC, FIIB, FNBV, NFBV, GIFD, KPVDB, Les Tabliers Blancs, MEDERI Région Bruxelles-Capitale, MEDERI Région flamande, Réseau Infirmier, ORPADT, SIO, SIXI, SIZ Nursing, UROBEL, VBZV, VLAS, VVIZV, VVOV, VVRO, VVVS, WCS, Wondzorg.net.

Organe

d'administration

(OA) :

L'association est dirigée par un Organe d'administration élu par l'assemblée générale : 50 % des administrateurs représentent les organisations professionnelles générales et 50 % représentent les membres effectifs associés. Les membres de l'Organe d'administration sont tous des infirmiers.

L'Organe d'administration de l'UGIB est composé de 15 associations professionnelles infirmières membres de l'UGIB. Elles sont représentées par 20 administrateurs.

Les administrateurs sont élus pour une durée de 4 ans.

Les élections pour la composition du nouvel Organe d'administration ont eu lieu le 06 septembre 2022.

L'Organe d'administration dirige les affaires de l'association et la représente dans les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il est compétent pour toutes les affaires, excepté celles que la loi réserve explicitement à l'assemblée générale. Il intervient en tant que demandeur et défendeur dans toutes les instances judiciaires et statue sur l'emploi ou non de recours.

Depuis les élections de septembre 2022, les associations qui forment l'UGIB sont les suivantes : acn, FNBV, FNIB, KPVDB, Netwerk Verpleegkunde, AFISCEP.be, AFIU, AISPN, BERS, BVVS, FIIB, SIO, MEDERI (avec VBZV en tant que membre suppléant), VVOV, VVRO.

Les administrateurs nommés par l'AG sont : Mme Delphine Haulotte (acn), M. Edgard Peters (acn), M. Marc Koninckx (FNBV) jusqu'en juillet 2024 et remplacé à partir du 03 septembre 2024 par Hilde Driessens, Mme Jet Van Hoek (FNBV), M.. Dominique Putzeys (NFBV), M. Juan Lada (NFBV), Mme Josiane Fagnoul (KPVDB), Mme Ellen De Wandeler (Netwerk Verpleegkunde), M. Henk Cuvelier (Netwerk Verpleegkunde), M. Hendrik Van Gansbeke (FNBV) jusqu'en juillet 2024 et remplacé à partir du 3 septembre 2024 par Hilde Driessens, Mme Jet Van Hoek (FNBV), M. Hilde Driessens. Hendrik Van Gansbeke (Netwerk Verpleegkunde), Mme Asuncion Ballarin (AFISCEP.be), M. Yves Maule (AFIU), Mme Patricia Menti (AISPN), M. Daniel Schuermans (BERS), Mme Elsie Decoene (BVVS), M.. Gaëtan Mestag (FIIB), Mme Julie Kis (SIO), Mme Christine Van Cante (MEDERI),

Mme Monique Van Hiel (VVOV), M. Ludwig Van den Berghe (VVRO)

- Président élu : M. Marc Koninckx : a démissionné de ses fonctions en juin 2024. Suites aux nouvelles élections Mme Jet Van Hoek a été élu le 3 septembre 2024.
- Vice-président élu : M. Yves Maule
- Secrétaire élu : M. Ludwig Van Den Berghe
- Trésorier élu : Mme Delphine Haulotte
- Administrateurs : Mme Josiane Fagnoul et M. Hendrik van Gansbeke.

En 2024, le OA se réunit les 9 janvier, 17 janvier, 13 février, 28 février ; 12 mars, 16 avril, 14 mai, 11 juin, 03 septembre, 10 septembre, 08 octobre, 12 novembre, 10 décembre.

Le bureau exécutif

Les membres du bureau exécutif sont élus par l'organe d'administration pour un mandat de quatre ans.

Pour la période 2022-2026, il était composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de deux administrateurs.

Le bureau est responsable devant l'organe d'administration. Il prépare les réunions et exécute les décisions.

Équipe de coordination

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique emploie deux coordinateurs qui sont infirmiers de formation. Leurs tâches leur sont déléguées par le Bureau.

Les tâches des coordinateurs sont la représentation, la mise en réseau et le dialogue avec les différentes parties prenantes. Ils sont

présents lors des négociations et rédigent les dossiers.

Ils participent activement à divers organes consultatifs, conseils et comités aux niveaux régional, fédéral et européen, en vue de valoriser, reconnaître et soutenir la profession d'infirmier. La communication, la consultation et la diffusion de l'information font partie de leurs priorités.

Les coordinateurs sont également chargés de la gestion quotidienne de l'association et, en particulier, de la diffusion de l'information et des procédures de conseil.

En 2024, la coordination à temps plein a été assurée par Deniz Avcioglu et Wouter Decat.

Deniz Avcioglu est titulaire d'une licence en soins infirmiers, avec une spécialisation en santé mentale. Elle est titulaire d'un master en santé publique, option Gestion des établissements de santé. Deniz est la coordinatrice francophone et gère les dossiers et questions relatifs à la Région wallonne et à la Chambre francophone en plus des dossiers fédéraux.

Wouter Decat est infirmier social et titulaire d'une maîtrise en sciences médicales et sociales. Il a plusieurs années d'expérience dans les soins de santé mentale. Wouter est le coordinateur néerlandophone et gère les questions de la région flamande en plus des dossiers fédéraux

Volontaires

L'AUVB-UGIB-AKVB ne pourrait exister sans les nombreux bénévoles des associations professionnelles affiliées. À l'exception des deux coordinateurs, tous les membres des organisations membres travaillent bénévolement pour l'AUVB-UGIB-AKVB.

C'est grâce à l'engagement, à la présence et au travail de ces nombreux bénévoles, qui ne ménagent ni leur temps ni leur énergie pour la profession infirmière, que le travail de l'AUVB-UGIB-AKVB peut être couronné de succès. C'est grâce à leur passion et à leur expertise, qu'ils mettent généreusement à disposition, que l'AUVB-UGIB-AKVB peut évoluer.

Nous tenons donc à remercier chaleureusement tous ces bénévoles pour leur engagement, leur participation et leur représentation dans les différents comités, groupes de travail, réunions et représentation, pour leur suivi des dossiers, bref pour tous leurs efforts.

Sans eux, nous ne serions pas en mesure de remplir nos missions. Nous espérons pouvoir compter sur leur précieuse présence et leur coopération dans les années à venir.

L'AUVB-UGIB-AKVB, ils le sont tous.
Merci de votre attention !

Trois Chambres Linguistiques

La structure de l'AUVB-UGIB-AKVB repose sur trois chambres en fonction des rôles linguistiques :

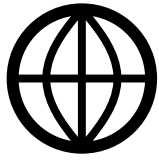
- La Chambre linguistique francophone (CLF) ;
- La Chambre linguistique germanophone (CLG) ;
- La Chambre linguistique néerlandophone (CLN).

Chaque chambre est composée des organisations à but non lucratif qui sont membres de l'AUVB-UGIB-AKVB en fonction de leur rôle linguistique. Les chambres se réunissent indépendamment les unes des autres.

Pour chaque chambre linguistique, une personne de liaison assure le lien entre la chambre linguistique et l'organe directeur. Il s'agit de Mme Delphine Haulotte (CLF), Mme Josiane Fagnoul (CLG) et Mme Christine Van Cante (CLN).

Site web

Le site web est accessible via les liens suivants : www.auvb.be ; www.ugib.be ; www.akvb.be ; Nous ne sommes plus présents sur Twitter depuis 2024, mais nous sommes présents sur Facebook et LinkedIn.



<https://auvb-ugib-akvb.be>

www.auvb.be

www.ugib.be

www.akvb.be



Deniz Avcioglu : 0471 86 11 27

Wouter Decat : 0471 86 11 56



info@auvb.be - info@ugib.be

wouter.decat@auvb.be

deniz.avcioglu@ugib.be



jusqu'au 30 juillet 2024 : Regus

Avenue Pegasus 5

1831-Diegem (Aéroport de Bruxelles)

À partir du 1er août 2024 : Officenter

Luchthavenslaan 27

1800 Vilvoorde